



ASSOCIATION
INTERNATIONALE
DES ARCHIVES
FRANCOPHONES



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
Les archives au service
des nations et des sociétés africaines



International Council on Archives
Conseil International des Archives

DESTRUCTION D'ARCHIVES AU SENEGAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les manifestations qui ont eu lieu début juin au Sénégal ont abouti à la détérioration voire à la destruction de plusieurs fonds d'archives importants, notamment ceux de la Faculté des Lettres de l'Université de Dakar.

Les institutions signataires déplorent la perte d'archives essentielles non seulement à la garantie des droits des personnels, enseignants-chercheurs et à la diplomation des étudiants de la Faculté des Lettres de Dakar, mais aussi à la compréhension de l'histoire de l'enseignement supérieur et de la recherche au Sénégal et plus largement en Afrique occidentale.

Elles tiennent à cette occasion à rappeler l'importance d'une gestion efficace des archives non seulement pour assurer la bonne gouvernance et la reddition des comptes des organisations, mais aussi pour attester des droits des personnes physiques et morales et préserver la mémoire des populations et la recherche scientifique.

Elles appellent donc l'ensemble des acteurs concernés au Sénégal, et tout particulièrement les autorités publiques, à mettre en œuvre tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la protection du patrimoine archivistique conservé dans ce pays. Elles attirent tout particulièrement leur attention sur l'indispensable protection des Archives nationales. Dans des conditions extrêmement difficiles et insuffisamment sécurisées, ces archives s'efforcent de préserver un patrimoine commun, en particulier les archives du Gouvernement général de l'Afrique occidentale française, inscrites au Registre de la Mémoire du monde de l'UNESCO. Leur mise en péril risquerait d'entraîner une perte irréparable pour le Sénégal, l'Afrique de l'Ouest et l'humanité tout entière.

Les institutions signataires apportent tout leur soutien à la communauté archivistique sénégalaise.

DESTRUCTION OF ARCHIVES IN SENEGAL

PRESS RELEASE

The demonstrations that took place at the beginning of June in Senegal resulted in the deterioration and the destruction of several important archival collections, in particular those of the Arts Faculty (Faculty of literature) at Dakar University.

The signatory institutions deplore the loss of archives that are essential not only to guaranteeing the rights of staff, teacher-researchers and the graduation of students at the Faculté des Lettres in Dakar, but also to understanding the history of higher education and research in Senegal and more widely in West Africa.

They would like to take this opportunity to reiterate the importance of effective archive management, not only to ensure good governance and accountability of organizations, but also to attest to the rights of individuals and corporate bodies and to preserve the memory of populations and scientific research.

They therefore call on all stakeholders in Senegal, and especially the public authorities, to do everything in their power to ensure the protection of the country's archival heritage. They draw particular attention to the need to protect the National Archives. Under extremely difficult conditions and inadequately secured, these archives strive to preserve a shared heritage, in particular the archives of the General Government of French West Africa, listed in UNESCO's Memory of the World Register. Putting them in jeopardy would risk an irreparable loss for Senegal, West Africa and humanity as a whole.

The signatory institutions offer their full support to the Senegalese archival community.

DESTRUCCIÓN DE ARCHIVOS EN SENEGRAL

COMUNICADO DE PRENSA

Los actos de protesta que tuvieron lugar a principios de junio en Senegal provocaron el deterioro o incluso la destrucción de varios fondos de archivos importantes, en particular los de la Facultad de Letras de la Universidad de Dakar.

Las instituciones signatarias lamentan la pérdida de archivos que son esenciales no sólo para proteger los derechos del personal, los profesores-investigadores, y permitir la graduación de los estudiantes de la Facultad de Letras de Dakar, sino también para comprender la historia de la enseñanza superior y la investigación en Senegal y, más ampliamente, en África Occidental.

Las instituciones aprovechan la ocasión para reiterar la importancia de una gestión eficaz de los archivos, no sólo para garantizar la buena gobernanza y la rendición de cuentas de las organizaciones, sino también para documentar los derechos de las personas físicas y jurídicas y preservar la memoria de las poblaciones y de la investigación científica.

Por ello, instan a todos los actores interesados en Senegal, y especialmente a los poderes públicos, para que hagan todo lo posible para la protección del patrimonio archivístico conservado en este país. Llaman especialmente la atención sobre la necesidad de mejorar la seguridad de los Archivos Nacionales. Insuficientemente protegida, esta institución garantiza la conservación de un patrimonio común en condiciones extremadamente difíciles, en particular los archivos del Gobierno General del África Occidental Francesa (A.O.F.) incluidos en el registro "Memoria del Mundo" de la UNESCO. Ponerlos en peligro podría provocar pérdidas irreparables para Senegal, África Occidental y la humanidad en su conjunto.

Las instituciones signatarias ofrecen todo su apoyo a la comunidad archivística senegalesa.

SIGNATAIRES

Conseil International des Archives (CIA) : Le Conseil International des Archives (ICA) est une association internationale créée en 1948 pour promouvoir le développement des archives. Depuis plus de 75 ans, l'ICA rassemble les institutions d'archives et les professionnels à travers le monde pour défendre la gestion efficace des archives et la protection matérielle du patrimoine écrit, pour produire des normes reconnues et de bonnes pratiques et pour encourager le dialogue, les échanges et la transmission de ces connaissances au-delà des frontières nationales.

Contact : Carlos Serrano Vásquez – ica.ica.org

Association des archivistes français (AAF) : l'AAF regroupe près de 3000 membres, professionnels des archives du secteur public comme du secteur privé. Elle est un organe permanent de réflexions, de formations et d'initiatives mis au service des sources de notre histoire, celles d'hier comme celles de demain.

Contact : Claire Larrieux - delegation_generale@archivistes.org

Archivistes sans frontière international (ASF – I) : Archivistes sans frontières (AsF) est une organisation non gouvernementale d'archivistes qui se consacre à la protection des archives, en particulier dans les situations de risque, et à la promotion de leur utilisation, principalement en tant qu'outils garantissant les droits des personnes et servant à la fois à la recherche de la vérité et à la lutte contre l'impunité dans les cas de violations graves des droits de l'homme.

Contact : presidence@archivistessansfrontieres.net

AIAF (Association internationale des archivistes francophones) : l'Association internationale des archives francophones (AIAF) a été fondée en 1989 par des directeurs d'Archives nationales d'État francophones. L'Association regroupe, entre autres, des institutions d'archives, des associations, des institutions d'enseignements et des organismes équivalents d'Etats membres de pays, toute personne physique portant un intérêt professionnel à l'administration des documents ou des archives ou à la formation initiale ou continue des archivistes, en français. En vertu de ses statuts, l'objectif de l'AIAF est de favoriser et de développer la coopération entre ses membres.

Contact : Odile Welfélé - odile.welfele@culture.gouv.fr

Ecole nationales des Chartes : l'École nationale des chartes - PSL compte parmi les grands établissements d'enseignement supérieur. À la pointe de la recherche historique dès sa fondation en 1821, elle n'a cessé d'accompagner la progression des méthodes historiques et la modernisation des métiers de la conservation, jusqu'à l'introduction des humanités numériques parmi les disciplines enseignées.

Contact : Michelle Bubenicek – michelle.bubenicek@chartes.psl.eu

Chaire Unesco « Les Archives au service des Nations et des Sociétés africaines » : a vocation à faciliter la collaboration entre chercheurs de renommée internationale, enseignants et acteurs du monde des archives, actifs dans différents pays du monde.

Contact : Edouard Vasseur - edouard.vasseur@chartes.psl.eu